

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0042013

ND : 31276

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 250 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ABSI - FATIMA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 51 98 60 05 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. M. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE
10, Bd Ain Taoujoute (en face Clinique Badr)
Rés. Ilies, N°6 - Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 27 20 20 Fax : 05 22 27 15 15

Date de consultation : 29/06/2012

Nom et prénom du malade : ABSI FATIMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

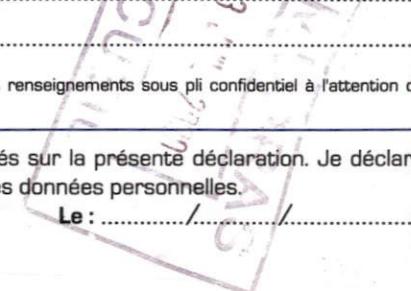
Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/06/2020	Actes ECG		3000hs	 DR M. BOUZOUBAÂ 13, Bd Ain Toubjate (en face Clinique Badia) Rés. Jilaa, N°8 - Bourgogne - Casablanca Tel : 05 22 27 20 20. Fax : 05 22 27 20 20

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BENSALI Houde Bensali Place Bensali Rue Abou Jaafar Ibn Sina - 192879 Bourgogne	29/06/2020	13, Rue Jaafar Ibn Habib - Bourgogne Casablanca - Tel. 022-49-28-79 Montant de la Facture 186,000 Dhs Pharmacien BENSALI PHARMACIE BENSALI

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISE

VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT N°: 1288557

UT. AV.: 12 22

P.P.V

39 30

LOT N°: 1288557

UT. AV.: 12 22

P.P.V

39 30

CABINET DE CAR

ET D'EXPLORATIONS CARDIOLOGIQUES

EXP 01/2023
PPV 47,00
47,00

EXP 01/2023
PPV 47,00
47,00

LOT 200084 1

EXP 01/2023
PPV 47,00
47,00

LOT 200083 1

EXP 01/2023
PPV 47,00
47,00

LOT 200084 1

EXP 01/2023
PPV 47,00
47,00

Le 29/06/2020

للتافي

الدكتور مصطفى بو زهير
أمراض القلب والشرايين

Dr. M. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE

Echocardiographie Doppler Couleur

Echo Doppler Veineux et Artériel

Holter Tensionnel

Holter Rythmique

Epreuve d'Effort

Urgences Cardiologiques

Mme ABSI FATIMA

1/ XEDILOL 6.25

47,00
x2

1 CP / J Mati



2/ ALDACTAZINE

39,30
x2

1/2 CP / J Matin

3/ KARDEGIC 75

33,20
x6



30,70
x6

Traitement de 6.... Mois

TRAITEMENT A NE PAS ARRETER JUSQU'A LA PROCHAINE VISITE.

PHARMACIE EDE
Houda BENSAID
Pharmacien
13, Rue Jaafar Ibn Habib - Bourgogne
Casablanca - Tél.: 022.49.28.79

je dis bien

494,80
PHARMACIE EDE
Houda BENSAID
Pharmacien
13, Rue Jaafar Ibn
Habib - Bourgogne - Casablanca
Tél.: 022.49.28.79

D. M. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE
13, Bd Ain Taoujilate (en face Clinique Badr)
Résidence ILIAS, N°6 - Bourgogne - Casablanca
Tél.: 05 22 27 20 20 - Fax : 05 22 27 15 15

Résultats mesures:

QRS : ms
QT/QTcB : / ms
PQ : ms
P : ms
RR/PP : / ms
P/QRS/T : / / degrés
QTD/QTcBD: ms
Sokolow : mU
NK :

Interprétation:

rapport non confirmé

